

02 juil 2019 -14:00

Modification de la composition du gouvernement fédéral

Par arrêté royal, la démission de Monsieur Kris Peeters en tant que membre du gouvernement a été acceptée et la répartition des compétences de deux membres du gouvernement a été modifiée comme suit :

- Monsieur Koen Geens devient Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments.
- Monsieur Wouter Beke devient ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Arlin Bagdat
Directeur général
+32 2 287 41 05
+32 478 32 91 47
arlin.bagdat@premier.fed.be